

LIVRE BLANC

des CIQ du 6^{ème} arrondissement

MARSEILLE



***Etat des lieux et attentes des habitants
pour un environnement propice au vivre ensemble fondé sur
le respect du droit et des règles communes***

Fédération des 8 CIQ du 6^{ème} arrondissement de Marseille

Contact : federationciq.6@orange.fr

Web site : <https://ciq-marseille6.fr>

1. CONTEXTE

Le 6^{ème} arrondissement est l'un des plus petits de Marseille avec ses 2,1 km², mais il est traversé chaque jour par des milliers de personnes : on y vient pour travailler, sortir, se divertir ou visiter.

Il est composé d'environ 39 000 habitants avec une densité de 18 500 habitants au km² soit plus de 5 fois la moyenne marseillaise.

À cette pression démographique s'ajoute une fréquentation touristique et festive parmi les plus fortes de la ville.

1.1. UN CŒUR URBAIN A FORTE ATTRACTIVITE

L'hypercentre regroupe des lieux majeurs de la vie marseillaise :

- **La place Castellane**, nœud stratégique où convergent métros, tramway, bus, voitures, vélos et piétons,
- **Notre-Dame de la Garde**, site le plus visité de la ville, aujourd'hui inadapté à sa fréquentation,
- **La Préfecture et le Palais de Justice**, pôles administratifs et judiciaires,
- **Le plateau formé par la place Notre-Dame-du-Mont, le cours Julien et la Plaine**, la plus grande place de Marseille, avec des usages multiples, de jour comme de nuit, parfois mal maîtrisés.

Ces sites structurants font de ce territoire un espace de vie, de travail, de tourisme et d'investissement, dont le rayonnement s'étend bien au-delà du 6^{ème} arrondissement.

Cette attractivité génère de profondes tensions.

1.2. UN TERRITOIRE SOUS PRESSIONS MULTIPLES

- Une circulation dense sur des voies parfois inadaptées, avec des trottoirs de moins de 50 cm,
- Une trame circulaire issue de transformations successives, pas toujours adaptée à l'évolution des usages,
- Des quartiers festifs très fréquentés, attirant une clientèle souvent non résidente,
- Une explosion des locations de courte durée (Airbnb et plateformes équivalentes),
- Un développement constant des terrasses, empiétant sur l'espace public,
- Une explosion anarchique du stationnement des 2 roues motorisés et véhicules utilitaires.

2. LES SIGNALEMENTS : CONSTATS ISSUS DU TERRAIN

2.1. DES DEPLACEMENTS DEVENUS DANGEREUX

Les trottoirs, zones piétonnes et passages protégés, parfois ne respectant pas la réglementation, sont saturés et mal partagés entre piétons, PMR (Personne à Mobilité Réduite), cyclistes, trottinettes électriques et deux-roues motorisés.

Cette situation est aggravée par la réduction de l'espace public au profit des terrasses commerciales, dont le développement non maîtrisé entrave la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

2.2. DES NUISANCES MULTIPLES

Les nuisances sonores se multiplient, parfois très tard dans la nuit (musique amplifiée, cris, concerts non déclarés).

Elles sont liées aux bars, restaurants et fast-foods, à la prolifération d'établissements de bouche ne respectant pas toujours la réglementation mais aussi au ballet constant des livreurs circulant sur les trottoirs ou à contresens.

Une pollution atmosphérique due en grand partie à l'importance de la circulation.

Des nuisances olfactives provenant des commerces ne respectant pas les réglementations.

2.3. UNE DEGRADATION VISIBLE DU PATRIMOINE ET DU MOBILIER URBAIN

Les Tags, graffitis et affichages sauvages défigurant les façades et l'espace public, ainsi que la dégradation du mobilier urbain donnent une impression d'abandon et de renoncement.

Cette impression est par ailleurs amplifiée par la prolifération des commerces vides ainsi que des immeubles dégradés ou déclarés en péril.

2.4. DES OCCUPATIONS ILLICITES DE L'ESPACE PUBLIC

Le stationnement anarchique entrave la circulation, l'accès des secours et l'accessibilité des riverains. A cela s'ajoutent l'arrivée des points de deal ainsi que les installations non déclarées.

2.5. UNE PROPRETE DEFAILLANTE

Le nettoyage des sols et des points d'apports volontaires (PAV), conteneurs et corbeilles est inadapté et irrégulier. À cela s'ajoutent des dépôts sauvages récurrents ainsi que des déjections canines.

2.6. UNE PRECARITE QUI S'AMPLIFIE

On observe une augmentation du nombre de personnes sans abri.

2.7. LA CONSOMMATION DE DROGUE DANS L'ESPACE PUBLIC

Une intensification de la consommation d'alcool et de drogues (cocaïne, crack, cannabis ...) se traduit notamment par la prolifération de seringues dans l'espace public, en particulier sur le plateau et les rues adjacentes.

2.8. LA PLACE DES ENFANTS

Peu d'espaces extérieurs sont dédiés aux enfants et adolescents. Ceux existants sont pour la plupart mal entretenus, voire inutilisables.

2.9. LE VEGETAL

Il existe peu de lisibilité sur un véritable plan de végétalisation de l'arrondissement et de l'entretien de l'existant.

3. NOS ATTENTES

Ces demandes issues du terrain sont renouvelées depuis plusieurs années, car souvent sans réponse.

3.1. SECURITE & DEPLACEMENTS

- Mise en conformité de la signalisation routière avec la réglementation en vigueur,
- Respect et accroissement de l'espace pour les piétons et les personnes à mobilité réduite (PMR),
- Des trottoirs réellement praticables et une voirie entretenue,

- Des pistes cyclables continues et sécurisées,
- Planning prévisionnel des travaux de voirie,
- Révision de la trame circulaire pour plus de fluidité, de sécurité et de lisibilité,
- Présence policière visible pour faire respecter la réglementation.
- Mise en place d'une politique de prévention envers tous les usagers afin de respecter les plus fragiles à savoir, les piétons.

3.2. NUISANCES & TRANQUILLITE PUBLIQUE

- Intégration des nuisances diurnes et nocturnes dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE),
- Régulation effective des horaires et des fermetures tardives,
- Prévention, contrôle, et verbalisation.

3.3. PREVENTION ET SECURITE DE PROXIMITE

- Médiation et présence policière renforcées et réactives notamment dans les quartiers festifs,
- Réimplantation d'un commissariat de proximité,
- Création d'une brigade mobile dédiée au 6^{ème} arrondissement.

3.4. OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC

- Publication d'une liste à jour des AOT (autorisation d'occupation temporaire), de leurs périmètres et affichage des dites autorisations,
- Renforcement des contrôles et verbalisation,
- Réactualisation, de la Charte des Terrasses de Cafés et de Restaurants datant de 2003 en concertation avec les commerçants mais aussi maintenant avec les habitants comme c'est le cas dans d'autres ville (exemple Lyon)

3.5. ACTIONS SUR LA PRECARITE ET LA CONSOMMATION DE DROGUE SUR L'ESPACE PUBLIC

- Dynamiser la politique de prévention et de soutien pour les marginaux et développer la protection sanitaire des consommateurs de drogue,
- Renforcer les équipes de médiation en aide aux structures existantes,
- Face à la consommation de drogues de plus en plus dures qui s'intensifie sur la voie publique une réaction s'impose en terme, de protection sanitaire et sécuritaire des habitants.

3.6. DEGRADATION DU PATRIMOINE

- Lutte contre les tags, graffitis et affichages sauvages et Street Art encadré,
- Préservation et entretiens des monuments classés,
- Entretenir, réparer et remplacer le mobilier urbain particulièrement dégradé dans certains quartiers.

3.7. PROPRETE

- Clarification des responsabilités entre la Métropole, la Ville et les prestataires,
- Organisation lisible par quartier,
- Développement et entretien des toilettes publiques qui sont en nombre insuffisant.

4. CONCLUSION

Ce document est un outil de dialogue entre la Fédération des CIQ du 6^{ème}, les CIQ, les acteurs locaux et les élus. Il vise à nourrir la réflexion dans l'objectif d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Pour gagner en efficacité et préserver la confiance des habitants l'action publique doit être plus lisible, mieux coordonnée et plus transparente.